Lyon, le 28 février 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CLERMONT AUVERGNE METROPOLE ET ACTION LOGEMENT S'ENGAGENT

A RENFORCER LEUR COLLABORATION AU SERVICE DU LIEN EMPLOI-LOGEMENT

Le 28 février, à l'occasion de l'ouverture du « Point information », lieu d'accueil et d'information pour échanger autour du projet de renouvellement urbain du quartier des Vergnes, Olivier Bianchi, Président de Clermont Auvergne Métropole, Frédéric Reynier et Daniel Florence, respectivement Président et Vice-président du Comité régional Action Logement Auvergne-Rhône-Alpes, ont officialisé leur partenariat lors de la signature de la convention-cadre de territoire destinée à renforcer leur collaboration au service du lien emploi-logement.

Clermont Auvergne Métropole, métropole créée au 1er janvier 2018, s'affirme en tant que pôle d'équilibre structurant à l'ouest de la région Auvergne-Rhône-Alpes. En tant que pilote de la politique de l'habitat et garant des dynamiques économiques et de l'emploi, le partenariat engagé dans cette convention vise à accroître l'attractivité du territoire, préserver la qualité de vie et renforcer la cohésion sociale, afin de favoriser le bien-être des habitants.

Action Logement, dont la mission première est de faciliter l'accès au logement des salariés pour favoriser l'emploi, accompagne le projet de Clermont Auvergne Métropole en véritable partenaire de la stratégie métropolitaine sur l'ensemble du volet logement.
En soutien des dynamiques en cours et à venir en cohérence avec la stratégie métropolitaine, le groupe s'engage particulièrement sur trois axes, pour renforcer l'articulation entre le logement et le développement économique du territoire :

1. FAVORISER LE LOGEMENT DES JEUNES QUI REPRESENTENT 25 % DE LA POPULATION DE L'AGGLOMERATION

- **Construire, réhabiliter, restructurer tout type de logements dédiés aux jeunes** grâce à l'intervention des filiales immobilières du groupe Action Logement.
- **Mobiliser les aides et services d'Action Logement spécialement dédiées aux jeunes pour faciliter leur accès au logement**, notamment : l'avance gratuite du dépôt de garantie, une subvention pour alléger le loyer des alternants, le service de cautionnement gratuit Visale.

2. CONTRIBUER A L'ATTRACTIVITE DE L'AGGLOMERATION ET A L'INSERTION PAR L'EMPLOI

Le groupe Action Logement, par son action, soutient l'emploi localement et l'attractivité des territoires. Action Logement apporte en effet des solutions concrètes pour accompagner la mobilité professionnelle des salariés : offre de logements, aides financières pour faciliter l'installation, financement gratuit de la recherche de logement par un opérateur spécialisé etc.

Action Logement s'engage également à accompagner l'insertion professionnelle, soit par l'intermédiaire de ses filiales immobilières, dans le cadre de conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens, soit par l'intermédiaire de ses aides et services dédiées aux salariés en difficulté.

3. ACCOMPAGNER LE RENOUVELLEMENT URBAIN DE SAINT-JACQUES NORD, LA GAUTHIERE ET LES VERGNES

- **Accompagner le relogement des ménages salariés** : Action Logement travaille avec l'ensemble des bailleurs mobilisés sur ces quartiers et a signé la charte partenariale de relogement du NPNRU portée par Clermont Auvergne Métropole, afin de prendre toute sa part au relogement des familles dont les logements seront démolis.
- **Diversifier l'offre de logements** : grâce aux financements accordés aux bailleurs sociaux du territoire en échange de réservations octroyées aux salariés, Action Logement s'engage à favoriser la production d'une gamme diversifiée et complète de logements dans une logique d'appui à la mixité sociale dans les quartiers.
- **Faire revenir des salariés dans ces quartiers en devenir.** Une démarche volontariste auprès des entreprises et des salariés sera mise en œuvre pour mettre en avant les nouveaux atouts de ces quartiers (meilleure accessibilité avec l'arrivée du tramway aux Vergnes, amélioration du cadre de vie avec la création d'un parc, offre de logements neufs et rénovés…).

A PROPOS D'ACTION LOGEMENT

Depuis plus de 60 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi. Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 18 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales. Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 500 filiales immobilières dont 70 ESH et un patrimoine d'un million de logements sociaux et intermédiaires. Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

Les interventions d'Action Logement en région Auvergne-Rhône-Alpes (Chiffres 2017) :

- **117 M€** ont été investis pour la production et la réhabilitation de logements locatifs.
- **120 M€** ont financé les projets des ménages sous forme de prêts ou de garanties pour faciliter la location, l'accession, les travaux d'amélioration, la mobilité professionnelle, ou pour surmonter une difficulté.

En Auvergne, en 2017, Action Logement est intervenu auprès d'environ **9 000 ménages** pour un montant de **21 M€** et a financé le logement social à hauteur de **10,5 M€**, en contrepartie de **662 nouvelles réservations** locatives dédiées aux salariés du secteur privé.

Plus d'informations sur : www.actionlogement.fr - @ActionLogement

A PROPOS DE CLERMONT AUVERGNE METROPOLE

Clermont Auvergne Métropole œuvre pour le développement des solidarités territoriales et sociales entre les vingt-et-une communes qui la composent. Cette coopération porte l'ambition de construire une éco-métropole solidaire, durable et valorisant le service public, une métropole du bien-être et du bien vivre ensemble.

Dans cet objectif, Clermont Auvergne Métropole assume sa responsabilité de locomotive de l'économie ouest régionale avec : 14 000 entreprises, dont Michelin, leader mondial du pneumatique et premier employeur de la région Auvergne Rhône-Alpes, un bassin de près de 160 000 emplois et sa position de 5ème territoire français le plus redistributeur de revenus nets à l'échelle de sa grande aire périurbaine. Les 35 000 étudiants et les 3 000 chercheurs de l'Université Clermont Auvergne participent à l'excellence, au rayonnement et à l'attractivité du territoire autour, notamment, de ses filières, laboratoires et centres de recherche d'excellence dans la mécanique et la chimie, l'informatique, l'agronomie, la vulcanologie, la médecine, la pharmacie, les sciences humaines ou encore l'architecture.

Fort de son rôle d'ensemblier et d'élaboration d'une vision commune territoriale du développement économique, Clermont Auvergne Métropole soutien également un développement territorial équilibré et solidaire en tant que pilote de l'habitat, de la politique de la ville, du renouvellement urbain et du peuplement. Le Programme Local de l'Habitat (PLH) 2014-2019 vise à satisfaire aux différentes étapes du parcours résidentiel et en soutenant une offre complète et diversifiée de logements répartie sur l'ensemble du territoire communautaire.

Les interventions de Clermont Auvergne Métropole sur l'habitat :

- **9,3 M €** de budget annuel moyen générant un effet de levier de plus de **100 M € de travaux investis sur le territoire**.
- **78 M €** de garantie d'emprunt en soutien du logement social.
- **8 930** logements sociaux neufs financés depuis 2002, soit **17 860 emplois** créés ou préservés dans le BTP *(estimation).*
- **248** projets soutenus par an auprès de propriétaires à faibles ressources dans le parc privé (adaptation, économie d'énergie...).

Plus d'informations sur : www.clermontmetropole.eu

CONTACTS PRESSE

Action Logement
Communication Auvergne-Rhône-Alpes - Magali Villaret : 06 11 853 843 - magali.villaret@actionlogement.fr
Clermont Auvergne Métropole
Communication - 04 73 98 35 11 - communication@clermontmetropole.eu